

Le haut débit Internet : oui mais Quand ??



La Mairie nous a conviés le 15 octobre à une réunion d'information avec Orange sur ce sujet.

Le câblage en fibre optique de la ville avance comme prévu pour les phases 1 et 2. Orange confirme qu'il sera achevé fin 2015, couvrant ainsi 50% des habitants d'Aix. Aucun investissement ne se fait plus sur l'ancien réseau : « plus un centime sur le cuivre ».

Le plan de déploiement pour les années suivantes est confidentiel, mais l'engagement vis à vis des pouvoirs publics est de couvrir 100% des habitants d'ici 3 ans, sauf difficulté locale majeure.

La Mairie mettra en place la solution dite de « montée en débit » sur le cuivre pour les habitants dont on sait qu'ils ne pourront pas être couverts d'ici 3 ans, mais la loi lui interdit d'intervenir dans les autres zones. Un document doit être diffusé par la CPA d'ici fin novembre indiquant les zones qui entreront dans ce processus de montée en débit.

Pour notre quartier des Pinchinats, nous en saurons donc plus à ce moment ; il semble d'ores et déjà que nous ne serons pas dans le cas ci dessus, ce qui signifie à contrario que nous sommes dans une zone où la fibre arrivera d'ici 3 ans (bonne nouvelle), mais rien ne sera fait d'ici là (mauvaise nouvelle).

Pour les cas urgents la recommandation d'Orange est d'adopter momentanément une liaison satellitaire, qui donne satisfaction (confirmé par un utilisateur) à condition de ne pas être gêné par ... des arbres !

Daniel Bois

Voisins Vigilant relance de l'initiatives



A la suite de la position favorable prise par la nouvelle municipalité

Rappel

Lors de l'Assemblée générale de 2012 avait été présenté et proposé la mise en place d'un dispositif "Voisins Solidaires et Vigilants" ; malgré un accueil en général favorable, cette initiative n'avait pu être poursuivie pour plusieurs raisons dont en particulier une absence d'intérêt des autorités concernées (**Municipalité, police municipale**)

Nouvelle situation

Avec les élections municipales de 2014, la donne a changé; en effet, dans le programme de la municipalité élue figurait clairement dans le chapitre sécurité les priorités suivantes: "*Augmentation progressive du nombre de policiers municipaux, agents de médiation et travailleurs sociaux. Généralisation des caméras de surveillance sur l'ensemble du territoire. Généralisation de "Voisins Vigilants" dans tous les quartiers. Brigades spécialisées des villages et des écart*"

Cette position a été confirmée en ce qui concerne les Voisins Vigilants, permettant à Aix de suivre la démarche lancée par la municipalité de Venelles à partir de 2009. Par ailleurs, un cadre général à ce type d'initiative existe à l'échelle nationale depuis 2011 et en ce qui nous concerne est précisé sur le site web de la préfecture des Bouches du Rhône: <http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite/Securite-publique/Voisins-vigilants>

Enfin, les "Voisins Vigilants" qui à l'origine avaient essaimé surtout dans les Alpes Maritimes, se sont depuis largement répandus dans l'ensemble du territoire PACA; rien qu'à Aix en Provence, on recense déjà 17 groupements de résidents (Un CIQ, des quartiers informels, des rues) qui ont mis en place un dispositif de mise en relation et d'alerte par le biais de "résidents référents" et d'un site web assurant la collecte et la diffusion des informations et alertes.

Intentions du bureau/président du CIQ

Compte tenu du délai nécessaire pour la mise en œuvre d'un dispositif Voisins Vigilants (Coordination avec la municipalité, mise sur pied d'un dispositif progressif dans notre quartier), il apparaît nécessaire de démarrer immédiatement les premières étapes.

Etapes envisagées

Rapprochement avec les CIQ voisins (Notamment le CIQ des quartiers NE, très proche du nôtre par sa typologie), ainsi qu'avec la municipalité de Venelles qui dispose maintenant de plusieurs années d'expérience de Voisins Vigilants à l'initiative de la municipalité.

Rencontre avec les responsables concernés: adjoint(s) en charge de la sécurité, police municipale; questions essentielles à examiner:

Documents et réglementations de référence pour l'élaboration des textes définissant et encadrant le dispositif Voisins vigilants

Concertation entre le plan d'action général de la municipalité et les initiatives des CIQ

Installation de caméras de surveillance en des points de passage principaux des voies de circulation (Relativement simple dans notre quartier qui dispose d'un nombre limité de voies d'accès)

Affichage des intentions sur place (Affichettes)

Inscription à un site de mise en relation pour alertes (Envoi de sms et/ou de courriels pour les informations relatives à la sécurité)

Concertation au sein du quartier sur les priorités, le détail des mesures et les modalités de mise en œuvre des mesures prévues

Le bureau du CIQ informera régulièrement les résidents du Quartier des Pinchinats sur les décisions précises qui seront prises sur les points évoqués et sur les étapes futures. Rendez-vous sur le site de notre CIQ, <http://www.ciqdespinchinats.fr/> pour ces informations, vos réactions et propositions.

Albert Delhomme et Daniel Regier



N° 21
mars 2015

L'ECHO des PINCHINATS

Comité d'intérêt de quartier des Pinchinats

Quelques nouvelles de notre CIQ

A la suite de l'Assemblée générale le Conseil d'administration a accueilli trois nouveaux membres

Noëlle Copin, Etienne Colliot, Cyriaque Crosnier-Mangeat, et a élu un nouveau bureau. Le CA est composé de 10 membres :

Le bureau

Président : Albert Delhomme president@ciqdespinchinats.fr

Vice Président : Daniel Quilici vice-president@ciqdespinchinats.fr

Secrétaire : Michèle Magnan secretaire@ciqdespinchinats.fr

Trésorier : Pascal Hovine tresorier@ciqdespinchinats.fr

Web master : Cyriaque Crosnier Mangeat webmaster@ciqdespinchinats.fr

Emmanuèle Chinot, Bernard Dusé, Etienne Colliot, Jean Pourchier, : membres .

Il a été décidé que le siège social du CIQ serait à l'église Sainte Anne des Pinchinats, 2601 route des Pinchinats, 13100 Aix .

Une attestation de Monseigneur Christophe Dufour, Archevêque d'Aix autorise la paroisse à héberger le CIQ dans ses locaux.

Michèle Magnan

Boite aux lettres le retour



Les habitants du quartier ont pu remarquer le **Retour** d'une des 2 boîtes aux lettres de la Poste, disparues de notre environnement au dernier trimestre 2014 !

Les interventions renouvelées du CIQ auprès de la Direction de la Poste ont abouti à une solution satisfaisante, même si incomplète, pour notre quartier : repositionnement d'une Boîte aux lettres sur l'arche de l'aqueduc, route des Alpes. Il semblerait que la précédente ait été dérobée, drôle d'usage sur du matériel public !

Selon les réponses fournies par la Poste, celle du Parc Rigaud ne pouvait être remise en activité pour des raisons d'incompatibilité des circuits de distribution et de collecte des services postaux.

Profitons donc de ce retour et remercions les services de la Poste qui ont eu une écoute favorable à notre demande !

Noëlle Copin



Fête annuelle du quartier le Dimanche 14 juin 2015

Chers amis des Pinchinats,

Notre fête annuelle dans les jardins de la chapelle Sainte-Anne se déroulera **le dimanche 14 juin 2015**.

A l'issue de la messe de 9H.30, un café est offert et ouverture des stands : marché paysan et exposition d'objets d'art et livres....

Apéritif et buffet campagnard où chacun participe à son élaboration au gré de ses talents culinaires(apéritif et boissons offert par le CIQ)

C'est toujours un moment très convivial, où tout le monde est heureux de se retrouver ou de faire de nouvelles connaissances,

Michèle Magnan



PLU

Le CIQ des Pinchinats a régulièrement informé ses adhérents (pour ceux qui avaient donné leur adresse mail) des questions relatives au PLU dont le projet a été adopté par le Conseil Municipal le 30 juillet 2014.

Il a été notamment fait mention de la nécessité pour les propriétaires d'exprimer directement leurs remarques et doléances auprès de la Commission d'Enquête avant le 30 janvier 2015.

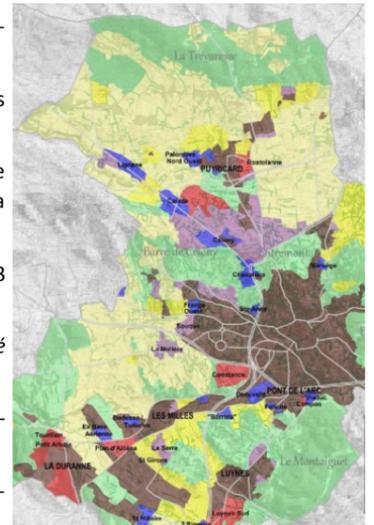
Une délégation de notre CIQ a rencontré les membres de la commission d'Enquête le 16 décembre 2014 pour contester l'interdiction absolue d'extension du bâti existant en zone N. Cette position a été confirmée par courriel du 27 janvier 2015.

Il apparaît aujourd'hui que cette interdiction de la loi ALUR soit levée par la loi dite « AVENIR » du 13 octobre 2014.

Cette nouvelle loi autorise en effet les extensions dès lors qu'elles ne « compromettent pas la qualité paysagère du site »...

L'enquête publique vient de se terminer après avoir reçu 1271 observations ! Les Commissaires Enquêteurs vont avoir à faire un gros travail pour sortir une synthèse de ces observations ...

Le CIQ des Pinchinats, en relation avec la Fédération des CIQ d'Aix, va naturellement continuer à suivre ce dossier.



Les sangliers

Quelques remarques à propos des sangliers de notre quartier.

Le sanglier est un animal opportuniste. Il a une grande capacité d'adaptation.

Il recherche le vivre, le couvert et la tranquillité. Quand on sait cela on comprend ce qui se passe dans notre quartier.

Dans la zone forestière il est chassé, en été l'eau est rare, et la nourriture difficile à trouver, tant en quantité, qu'en qualité.

Notre quartier a la particularité d'un habitat diffus. De nombreux secteurs boisés sont peu entretenus, présentant par conséquent un couvert dense, de plus, souvent dans un vallon, frais et humide. Les feuilles des arbres ont créé un humus dans lequel se développent insectes et lombrics dont les sangliers sont friands. Les années de bonne glandée complète cette alimentation gourmande. Pour peu que quelques déchets ménagés soient accessibles, et c'est Byzance.

S'ajoute à ces problèmes génériques les animaux échappés de la propriété close le long du chemin de la Fontaine des Tuiles. Cette propriété héberge plusieurs centaines de sangliers (au dire du gestionnaire), ils sont nourris de la main de l'homme, et sont donc beaucoup moins craintifs. Ils sont d'autant plus envahissants.

Alors que faire ? Avec l'accord des propriétaires de ces « lieux de villégiature », on peut essayer de leur rendre la vie moins agréable dans ces secteurs, sachant que ce n'est pas simple ces animaux étant très mobiles.

Par ailleurs le Maire de Saint Marc Jaumegarde essaie, avec le concours des services de l'Etat, de mettre un peu d'ordre dans cette « élevage dit de chasse ».

Devant l'importance des plaintes du quartier, une enquête a été diligentée par notre collègue, Bernard Dusi, et un courrier adressé à la mairie.

Un Lieutenant de Louveterie est venu visiter les lieux pour envisager une intervention. Toutefois il faut savoir que celle-ci ne sera possible qu'avec l'accord des propriétaires concernés, et si elle peut être menée en toute sécurité.

Je pense personnellement qu'un bon moyen de limiter la présence des sangliers dans le secteur des Hauts Pinchinats est de débroussailler au mieux les lieux d'accueil.

Daniel Quilici

Site internet du CIQ

Depuis plusieurs mois le site internet du CIQ des pinchinats est fonctionnel, il est visible

Sur l'adresse www.ciqdespinchinats.fr Nous souhaitons avoir votre avis, notre mail: webmaster@ciqdespinchinats.fr



Notre ville connaît depuis bien longtemps de gros problèmes de circulation, notamment à cause des flux importants de populations voulant se rendre en son centre ou la traverser de part en part, à partir des quartiers du Jas de Bouffan, du Pont de l'Arc et du nord de la Cité. La Municipalité a décidé d'employer les grands moyens, en souhaitant créer une ligne de bus sur une voie dédiée, qui relierait les quartiers ouest au futur pôle d'échanges Krypton, dans le quartier sud.

Pourquoi une ligne de *Bus à Haut Niveau de Service (BHNS)**, plutôt qu'un tram ? La raison semble simple et logique, dans la période économique que nous vivons : le coût. Une ligne BHNS coûterait pour sa construction, six fois moins (enveloppe des travaux estimés à 60 millions d'euros) qu'une ligne de tram et deux fois moins pour son fonctionnement et cela, pour un résultat bien suffisant pour l'envergure de notre ville. En effet pour un itinéraire de plus de 7 kms, avec 19 stations (et non plus arrêts) et un départ toutes les 7 minutes, notre bus aixois pourrait transporter jusqu'à 3 000 usagers par heure, aux heures de pointes, soit plus du double de la fréquentation actuelle.

Le Tracé

Bien sûr, le BHNS ne s'arrêtera pas devant votre porte, pour vous emmener directement à votre hebdomadaire préféré. Il a fallu faire le choix d'un itinéraire, choix évidemment contestable par chaque individu, mais qui répond d'une manière assez logique, aux besoins de notre ville. La plupart des infrastructures collectives sont desservies :

Futur Parc relais Ouest, Fondation Vasarely, stade Maurice David, cité du livre, gare routière, Rotonde, gare SNCF, Facultés de Droit et de Lettres et enfin le Parc relais Krypton. Ce choix se justifie par la forte densité de population à l'ouest et au sud-est d'Aix, qui lors de ses déplacements doit très souvent rejoindre un autre moyen de transport, d'où la connexion avec les divers parcs relais, les gares routière et SNCF. La bonne nouvelle à souligner est la création d'une gare routière au Krypton, qui accueillera une partie des bus Aix-Marseille, notamment le matin, bus principalement remplis d'étudiants se rendant aux Facultés. Cela fera autant de bus en moins qui se rendront en centre ville.

Fiabilité et régularité.

Le vœu de la Municipalité est d'éliminer le plus possible la voiture du centre-ville, tout en sauvegardant le petit commerce aixois, source de vie du cœur de ville. Décision sage et d'avenir pour notre cité qui ne peut plus se permettre le flux incessant de voitures sur les boulevards. Mais pour cela il faut s'en donner les moyens. Les parkings de dissuasion, avec la gratuité du bus vous emmenant en centre-ville, sont une première étape. Même s'ils ne se remplissent que peu à peu, (comme on peut le constater au parc relais Malacrida), ils ont au moins le mérite d'exister et offriront des places de stationnement le moment venu. Sans la création de ces parcs relais, on ne peut engager de piétonnisation.

La prochaine étape, dans la lutte contre le « trop de voitures », est la mise en place du BHNS. Si l'on veut que la population abandonne son automobile, il faut lui offrir un moyen de déplacement fiable, confortable et à horaires réguliers. Cela devrait être le cas de notre super bus aixois. En effet il ne sera plus tributaire de la circulation : en roulant sur des voies réservées, étant prioritaire à chaque intersection sur les automobiles, ne s'arrêtant qu'aux stations, grâce à cette priorité, il faudra compter moins de 30 minutes pour le trajet complet. De plus les usagers seront informés en temps réel dans chaque station, de l'heure d'arrivée du prochain bus, avec une fréquence de passage toutes les 7 minutes en heure de pointe. Fiabilité dans la circulation et régularité dans les horaires seront donc les maîtres mots de notre BHNS, pour remporter le match contre l'automobile.

Le confort des usagers n'est pas oublié avec un accès de plain pied dans le bus, qui facilitera la vie des personnes âgées, des familles avec poussettes et des handicapés notamment.

Concertation et grands travaux en perspective.

La volonté de l'équipe municipale concernant ce projet, est de ne surtout pas renouveler les erreurs commises lors du changement de délégataire pour les transports urbains, subi par la population, il y a deux ans. La concertation avec les usagers est donc de mise et va être réalisée tout au long de l'année 2015. Les Aixois seront appelés à donner leur avis, et débattre avec les architectes, urbanistes et autres services municipaux, en charge du projet, notamment pour ce qui est de l'embellissement de la ville par le biais de cet énorme chantier, que sera la réalisation des voies propres au BHNS.

En effet la plupart des rond-points et des places traversés par ce bus seront revus, modifiés et embellis, pour exemple le rond-point du Lieutenant-Colonel Jean-Pierre au Jas de Bouffan, devrait gagner en espaces verts et la construction d'un parking de 600 places y est prévue. Idem pour les places de stationnement devant les Facultés de Lettres et de Droit ainsi que devant la gare SNCF qui seront supprimées. La Rotonde devrait devenir beaucoup plus accessible aux piétons (avec à plus ou moins long terme, une piétonnisation du Cours Mirabeau). La concertation avec la population est donc importante. Il va falloir également envisager avec les usagers, l'importante question des connexions et autres correspondances avec les lignes d'Aix en Bus existantes.

Autre gros problème en perspective, la suppression des places de stationnement tout au long du parcours, ainsi que les changements dans les sens de circulation, avec les inconvénients que cela peut entraîner, notamment pour les commerces et les riverains. En effet la création de deux voies (une montante et une descendante) pour le BHNS, la création de pistes cyclables ou l'élargissement des trottoirs, quand cela est possible, réduira d'autant la chaussée. Il faudra donc, pour y arriver supprimer un certain nombre de places de stationnement (Avenue R. Schumann notamment) mais aussi passer certaines rues en sens unique. Même après concertation il faudra bien faire des choix : entre le bus, la voiture, le vélo et le piéton qui pourra circuler ?

Voilà, le projet pour un nouveau mode de circulation est sur les rails, si l'on peut dire cela pour un bus ! les travaux ne devraient débuter qu'à partir de 2017 pour une mise en service en 2019. D'ici là, la Municipalité compte bien augmenter le nombre de couloirs de bus dans les principales artères de ville, histoire d'encourager les Aixois à utiliser les transports en commun, et oublier leurs automobiles et pourquoi pas, faire un peu de marche à pied, Aix le mérite bien et c'est bon pour la santé !

Ce projet de BHNS, demande de la part de chacun, de repenser son mode déplacement, de changer ses habitudes. Cela est souvent « perturbant », mais d'autres villes ont déjà fait ce choix et au final, elles ne s'en portent pas plus mal !

À noter : jusqu'au 22 avril 2015, un registre destiné à recueillir les observations et propositions des Aixois, ainsi que l'exposition présentant le projet, sont à la disposition du public dans le hall de la Communauté du Pays d'Aix, place Jeanne d'Arc de 8 h 30 à 17 h du lundi au vendredi.

Et un film présentant l'itinéraire du BHNS est à visionner sur le site www.agglo-paysdaix.fr

* Pour remplacer ce magnifique sigle, BHNS, les Aixois devraient être appelés à choisir le nom de leur moyen de transport parmi cinq propositions fournies par la Mairie, comme l'a annoncé Alexandre Gallese)



Nous ne sommes pas directement concernés : cette ligne doit relier les quartiers Ouest et Sud Est en passant par la rotonde. Ce sera sûrement un bien pour ces quartiers. En revanche, nous serons impactés très négativement par la restriction drastique de la circulation auto dans le Centre d'Aix. S'il y a une réponse à faire ce serait pour demander que dans la logique de ce BHNS et des parcs relais associés, une liaison rapide de ce type, ou autre, soit mise à l'étude pour la desserte des quartiers nord. L'idéal pour nous serait l'aménagement de 3 petits parcs de stationnement le long de la route des platanes (Venelles, logissons, aqueduc) en complément de celui des platanes en cours et de la route des alpes. Ces parcs permettraient aux piétons, vélos et auto de prendre un BHNS les conduisant centre ville.

Lire l'article du courrier d'Aix du 31 janvier 2015

Daniel bois



Cotisation 2015

Nom :

Adresse Mail :

Adresse postale :

J'adhère et joins mon chèque d'adhésion 2015 à l'ordre du CIQ des Pinchinats : **16 euros**

Bulletin à renvoyer ou à remettre avec le chèque :chez le trésorier :Pascal HOVINE

3 chemin de Chauchardy, 13100 Aix en Provence. tresorier@ciqdespinchinats.fr

Virement possible sur le compte du CIQ IBAN FR1027 8065 0200 0222 4894 549

BIC CMCIFR2A